



Association Sportive de Ventabren

Association no W131001918
Esplanade des Associations – Salle Reine Jeanne
13122 Ventabren – tel 04 42 28 88 97

Athlétisme/Badminton/Basket/Multisports/Danse/
Gymnastique Rythmique/Judo/Sport
Santé/Volley/VTT/Yoga

Sous-prefecture d'Istres

Avenue des Bolles
CS 60004
13808 ISTRES cedex

Ventabren, le 13/06/2018

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2018

Les membres de l'association sportive de Ventabren se sont réunis en Assemblée Générale le **02/06/2018 à 10H15 dans la salle Reine Jeanne à Ventabren.**

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés : 61 présents avec 40 procurations, ce qui fait un total de 101 membres à jour de cotisation étant présents ou représentés. Conformément à l'article 16 des statuts, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

L'assemblée est présidée par **Pierre SOLA en qualité de directeur sportif en exercice de l'association** et **Mme Da Costa Muriel en est nommée secrétaire.**

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Saison 2017-2018
- Budget 2018
- Saison 2018-2019
- Renouvellement du bureau
- Modification du règlement intérieur
- Questions diverses

et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant.

Présentation est faite par le président du rapport moral d'activité 2017-2018. Le débat s'ouvre entre les participants. Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote la **première résolution** : *L'assemblée approuve le rapport moral d'activité et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Présentation est faite par le président du compte de résultat prévisionnel 2018. Le débat s'ouvre entre les participants. Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote la **deuxième résolution** : *L'assemblée approuve le compte de résultat prévisionnel 2018 (1 abstention). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Présentation est faite par le président des projets pour la saison 2018-2019. Le débat s'ouvre entre les participants. Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote la **troisième résolution** : *L'assemblée approuve les projets 2018-2019 et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Association Sportive de Ventabren

Esplanade des Associations / Salle Reine Jeanne – 13122 Ventabren
TI : 04 42 28 88 97 – email : contact@asv-ventabren.com – Site : www.asv-ventabren.com
Siren : 423744333 – NAF : 9312Z – DDJS : 652 S/89



Comme prévu dans les statuts de l'association, le bureau doit être renouvelé au tiers lors de chaque assemblée générale. Les 3 membres sortants sont remerciés, puis les personnes se présentant à l'élection sont annoncées. Plus personne ne souhaitant se présenter, le président met au vote la **quatrième résolution** :

Le bureau est renouvelé à l'unanimité :

- *Membres sortants : Pierre VANDECASTEELE, David BINKOWSKI et Robert SOLA*
- *Membres entrants : David BINKOWSKI et Agnès ROBERT*

Le président demande l'approbation de la modification de l'article 2 paragraphe 4 du règlement intérieur, pour ajouter la phrase « Tout trimestre entamé est du ». Le président met au vote la **cinquième résolution** :

L'assemblée approuve le changement de l'article 2 paragraphe 4 du règlement intérieur. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président demande à l'assemblée s'ils ont des questions complémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé Muriel DA COSTA (secrétaire de séance) et Pierre SOLA (président).

A Ventabren, le 13/06/2018

Association Sportive de Ventabren

Esplanade des Associations / Salle Reine Jeanne – 13122 Ventabren
TI : 04 42 28 88 97 – email : contact@asv-ventabren.com – Site : www.asv-ventabren.com
Siren : 423744333 – NAF : 9312Z – DDJS : 652 S/89